

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La demande d'analyses améliorées se fait de plus en plus pressante, pour parvenir notamment à: une meilleure **comparabilité** des résultats d'un endroit à l'autre, une plus grande **rigueur**, une plus grande **transparence** des preuves étayant les résultats, une plus grande **pertinence** pour la prise de décision stratégique et un rapport plus étroit entre l'information et l'**action**. Une telle amélioration de l'analyse permettrait que les interventions humanitaires et de sécurité alimentaire soient plus **stratégiques, opportunes** et basées sur les **besoins**.

Pour relever ces défis, il est essentiel de mettre au point un système de classification qui soit suffisamment **générique** pour pouvoir être utilisé dans un large éventail de situations d'insécurité alimentaire, de différents types de catastrophes et de systèmes de moyens d'existence; suffisamment simple pour s'avérer d'une utilisation **pratique** sur le terrain et compréhensible pour de nombreuses parties intéressées; et suffisamment **rigoureux** pour satisfaire aux normes internationales.

Pour répondre à ces défis, l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU¹) utilise, depuis février 2004, et a progressivement mis au point un instrument appelé **Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire** (IPC²). S'inspirant des nombreuses études relatives aux directives internationales dans le domaine humanitaire, de certains aspects des systèmes de classification existants et d'une analyse sur le terrain de la sécurité alimentaire en Somalie, l'IPC a constamment démontré qu'il contribuait à améliorer les analyses et à apporter une réponse plus efficace.

Depuis la publication initiale du Manuel IPC en 2006, de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale ont adopté cet instrument pour améliorer leur analyse de la sécurité alimentaire. Sur la base de ces expériences concrètes, ainsi que de consultations techniques élargies auprès des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des bailleurs de fonds, des ONG et des organismes de type universitaire, ce Manuel IPC révisé Version 1.1 comporte quelques changements structurels clés et apporte des précisions sur certains aspects spécifiques. Un résumé de ces révisions et précisions est présenté plus loin dans cette version 1.1.

L'IPC est constitué d'un ensemble de protocoles permettant de consolider et de synthétiser l'**Analyse situationnelle**, qui est une étape distincte, bien que souvent négligée (ou considérée comme acquise) du continuum analyse-réponse de l'analyse de la sécurité alimentaire. L'analyse situationnelle est une étape fondamentale durant laquelle sont identifiés des aspects cruciaux (sévérité, causes, ampleur, etc.) d'une situation déterminée qui ont fait l'objet d'un vaste consensus parmi les principales parties intéressées, en particulier les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG, les bailleurs de fonds, les médias et les communautés visées.

La logique analytique de l'IPC est de classer les différentes phases des situations humanitaires ou de sécurité alimentaire en fonction des effets provoqués sur les vies et les moyens d'existence. Ces effets dépendent non seulement des événements qui présentent un danger immédiat mais aussi des causes sous-jacentes et des vulnérabilités spécifiques des systèmes de moyens d'existence (incluant à la fois les stratégies et les avoirs relatifs aux moyens d'existence). Ces effets sont référencés en accord avec les normes internationales et leur convergence établit le bien-fondé d'une classification de la phase quelles que soient les zones considérées. Chaque phase est associée à un cadre stratégique unique d'intervention tandis que la configuration des effets pour chaque situation aide à la mise au point d'une intervention appropriée propre à cette situation. La classification de la phase décrit la situation actuelle ou imminente d'une zone donnée alors que les niveaux de Risque d'aggravation constituent un outil prédictif permettant de communiquer la probabilité et la sévérité d'une éventuelle aggravation de la situation au-delà de la classification de la phase.

L'IPC comprend quatre types d'outils: 1/ le **tableau de référence**, l'outil central, ainsi que 2/ les **grilles d'analyse**, 3/ les **protocoles cartographiques** et 4/ les **tableaux démographiques** comme outils d'appui.

Le **tableau de référence** IPC dirige l'analyse à la fois pour la **classification de la phase** et pour les **niveaux de risque d'aggravation**. La classification de la phase est divisée en cinq **phases - Généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B), Insécurité alimentaire modérée/limite, Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë, Urgence humanitaire, et Famine/Catastrophe humanitaire**. Les cinq phases sont assez générales pour couvrir un vaste éventail de causes, de systèmes de moyens d'existence et de contextes politiqueséconomiques; leur distinction permet toutefois d'exprimer des différences cruciales en termes d'implications pour l'action (y compris la conception stratégique, l'urgence et l'impératif éthique).

Chaque phase de l'IPC est associée à un ensemble d'**indicateurs d'impact de référence** relatifs au bien-être humain et aux moyens d'existence qui servent d'orientation pour la classification,y compris: *le taux brut de mortalité, la malnutrition aiguë, la maladie, l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, la diversité alimentaire, l'accès à*

¹ FSAU a été mise en place par l'Organisation des Nations Unies (FAO) et est financée par la Commission européenne (CE) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

² IPC est un sigle représentant les termes classification intégrée de phases.

l'eau et l'approvisionnement, le dénuement et le déplacement, la sécurité civile, les stratégies d'adaptation et les avoirs relatifs aux moyens d'existence. L'amplitude des résultats permet une triangulation et garantit que l'IPC s'adapte à une grande diversité de situations. Le fait que les résultats puissent être analysés à la lumière des normes internationales est un gage de comparabilité et de cohérence de la classification des phases dans des pays et des contextes différents.

Chaque phase est également liée à un **Cadre stratégique d'interventions** qui fournit des indications stratégiques, et non prescriptives, dans le but d'atteindre trois objectifs principaux: 1) atténuer les effets négatifs immédiats, 2) soutenir les moyens d'existence et 3) traiter les causes sous-jacentes/structurelles.

Le tableau de référence comporte aussi trois **niveaux de Risque d'aggravation:** 1) *surveillance*, 2) *risque modéré*, 3) *risque élevé*. Chaque niveau est associé à des informations cruciales indispensables pour élaborer une alerte précoce efficace d'une nouvelle dégradation possible de la situation: probabilité, sévérité, indicateurs de référence, implications pour l'action et chronologie.

Les **grilles d'analyse** sont des tableaux qui organisent les informations cruciales de façon transparente afin d'apporter les preuves qui ont permis de déterminer la phase d'une zone donnée afin d'y conduire une intervention efficace. Les **protocoles cartographiques** sont un ensemble de conventions cartographiques et de communication visuelle standardisées qui procurent efficacement des informations cruciales en ce qui concerne l'analyse d'une situation sur une seule carte. Les **tableaux démographiques** constituent un moyen de communiquer de façon cohérente et efficace des estimations démographiques selon les limites administratives, les systèmes de moyens d'existence et les types de moyens d'existence.

L'IPC n'est pas une méthode d'évaluation en soi mais un système de classification doté de protocoles permettant l'analyse situationnelle intégrant des sources d'information, des méthodes et des analyses multiples (il est, par exemple, possible de choisir des méthodologies d'évaluation spécifiques, notamment celles utilisées par le PAM, le CICR, Save the Children-RU, et beaucoup d'autres). L'utilisation efficace de l'IPC favorise une approche caractérisée par une combinaison de différentes méthodes qui s'avère indispensable à la lumière de la complexité de l'analyse et de la nécessité de triangulation des informations. De cette façon, l'IPC permet de disposer d'une structure cohérente et pertinente pour émettre une analyse finale. Quelles que soient les méthodologies spécifiques, il faut, pour étayer un dossier IPC, que la légitimité des sources d'information et des méthodes analytiques soit évaluée de façon rigoureuse et se reflète au niveau global de confiance.

L'IPC ne remplace pas les méthodologies ou les systèmes existants d'information relative à la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un élément «ajouté» qui à la fois puise dans les systèmes analytiques actuels et les met au point, permet la comparabilité et établit un lien explicite entre l'analyse et l'action. L'IPC est adaptable à une vaste gamme de systèmes d'information en termes de disponibilité des données, d'approche méthodologique et de capacité humaine.

L'IPC met l'accent sur l'analyse de la sécurité dans le cadre d'une approche fondée sur les moyens d'existence tout en reconnaissant qu'il est impossible de séparer l'insécurité alimentaire de crises sectorielles associées dans les domaines de la santé, l'eau, la protection, l'assainissement, le logement et d'autres. Ces secteurs exercent une interaction très dynamique, notamment comme les situations qui se dégradent ont souvent tendance à le faire en même temps et une tension exercée dans un secteur se répercute sur les autres.

L'IPC met donc l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire tout en intégrant les aspects humanitaires y afférant L'IPC n'est toutefois pas conçu pour être utilisé en lieu et place d'une analyse plus fine d'un secteur en particulier.

L'IPC regroupe et cherche à intégrer:

- certains aspects des systèmes de classification existants
- la portée des phases de sécurité alimentaire, pas seulement les situations d'urgence
- la sécurité alimentaire et la nutrition
- les vies et les moyens d'existence
- les indicateurs du processus et les résultats
- l'information et l'action
- les secours, la réhabilitation, la récupération et le développement
- les perspectives immédiates et à plus longue échéance
- les concepts et la pratique
- les normes théoriques et les aspects pratiques sur le terrain
- la responsabilité de l'analyse et de l'intervention

*L'aspect le plus intéressant de l'IPC est sans doute qu'il constitue une **monnaie commune** qui faisait cruellement défaut dans l'analyse de la sécurité alimentaire.*

En Somalie tout comme dans la grande Corne de l'Afrique, l'IPC a prouvé de son efficacité pour communiquer des analyses complexes aux institutions des Nations Unies, aux ONG et aux gouvernements, ainsi qu'aux bailleurs de fonds et aux médias; il a démontré de manière constante qu'il contribue à renforcer le consensus technique, la comparabilité dans l'espace et dans le temps, la transparence (moyennant une analyse fondée sur des preuves), la responsabilité, l'effectivité de l'alerte précoce et à parvenir à une intervention plus stratégique.

Dans le contexte de FSAU, l'IPC s'inscrit dans le cadre conceptuel, opérationnel et analytique général du Système d'analyse de la sécurité alimentaire, qui est un moyen d'aborder les aspects multidimensionnels de l'analyse de la sécurité alimentaire à travers une approche fondée sur les preuves et les moyens d'existence³ (voir graphique Annexe C).

La nature extrêmement dynamique et complexe de l'analyse de la sécurité alimentaire dans le contexte de la Somalie a constitué un véritable «creuset de réflexions» pour l'élaboration de l'IPC, avec ses systèmes multiples de moyens d'existence allant de la pêche à l'élevage, ainsi que ses multiples menaces qui vont des inondations aux sécheresses, de l'insécurité civile au Tsunami (FSAU 2005). Et surtout, l'IPC a été mis au point *in situ*, à partir d'un cas réel, s'inspirant des études universitaires et des directives internationales mais avant tout sur la base des réalités d'une analyse de la sécurité alimentaire réalisée quotidiennement en veillant à associer l'information à l'action (voir annexe D).

Ce manuel technique poursuit trois grands objectifs:

- (1) Fournir des orientations techniques sur l'utilisation de l'IPC pour l'analyse de la sécurité alimentaire
- (2) Contribuer aux efforts menés à l'échelon mondial pour améliorer et normaliser l'analyse de la sécurité alimentaire
- (3) Demander une rétroaction de la part de la communauté de l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire afin d'alimenter la mise au point de versions futures du manuel.

Le Manuel commence par une analyse du bien-fondé d'un système commun de classification et par une brève révision des systèmes de classification existants. La section suivante est consacrée aux concepts et à l'application pratique de l'IPC. Le Manuel se termine par une analyse des possibilités d'appliquer l'IPC à une plus grande échelle à d'autres contextes nationaux, régionaux et mondiaux, ainsi que des enjeux futurs.

Dans le contexte de FSAU, l'IPC a été revu plusieurs fois et a donné lieu à plusieurs versions successives⁴ à travers un processus de développement itératif qui a été soutenu par des douzaines de présentations et a reçu les commentaires de centaines d'experts en sécurité alimentaire (annexe A). Bien que l'IPC ait fait preuve de son utilité sous sa forme actuelle, il est certain qu'il y aura d'autres améliorations de cet outil d'analyse situationnelle et notre espoir est que ce document puisse susciter des commentaires afin de faciliter son développement futur.

³ Le Système d'analyse de la sécurité alimentaire de FSAU (FSAS) est un cadre global qui intègre les aspects conceptuels, analytiques et opérationnels de l'analyse de la sécurité alimentaire au moyen d'une approche fondée sur les moyens d'existence. Les principaux composants analytiques du FSAS sont notamment: l'analyse des moyens d'existence fondamentaux, les projections saisonnières de sécurité alimentaire, les évaluations de l'état nutritionnel et de la sécurité alimentaire en situation de crises, le suivi des principaux indicateurs, l'analyse de la nutrition et la recherche appliquée. D'autres composants importants sont les suivants: le système de gestion de l'information, la stratégie de communication, la gestion et le travail en réseau de partenaires. Les principaux secteurs analytiques sont notamment: le climat, l'agriculture, le bétail, les marchés, la nutrition et la sécurité civile (FSAU 2004b). Pour en savoir davantage, voir www.fsausomali.org

⁴ A propos des versions antérieures de l'IPC, voir la série technique IV.2/3/4/7/8 de FSAU et pour les citations antérieures, voir Howe et Devereux (2004), Young et al. (2005), Hemrich (2005), et Field Exchange (2006).

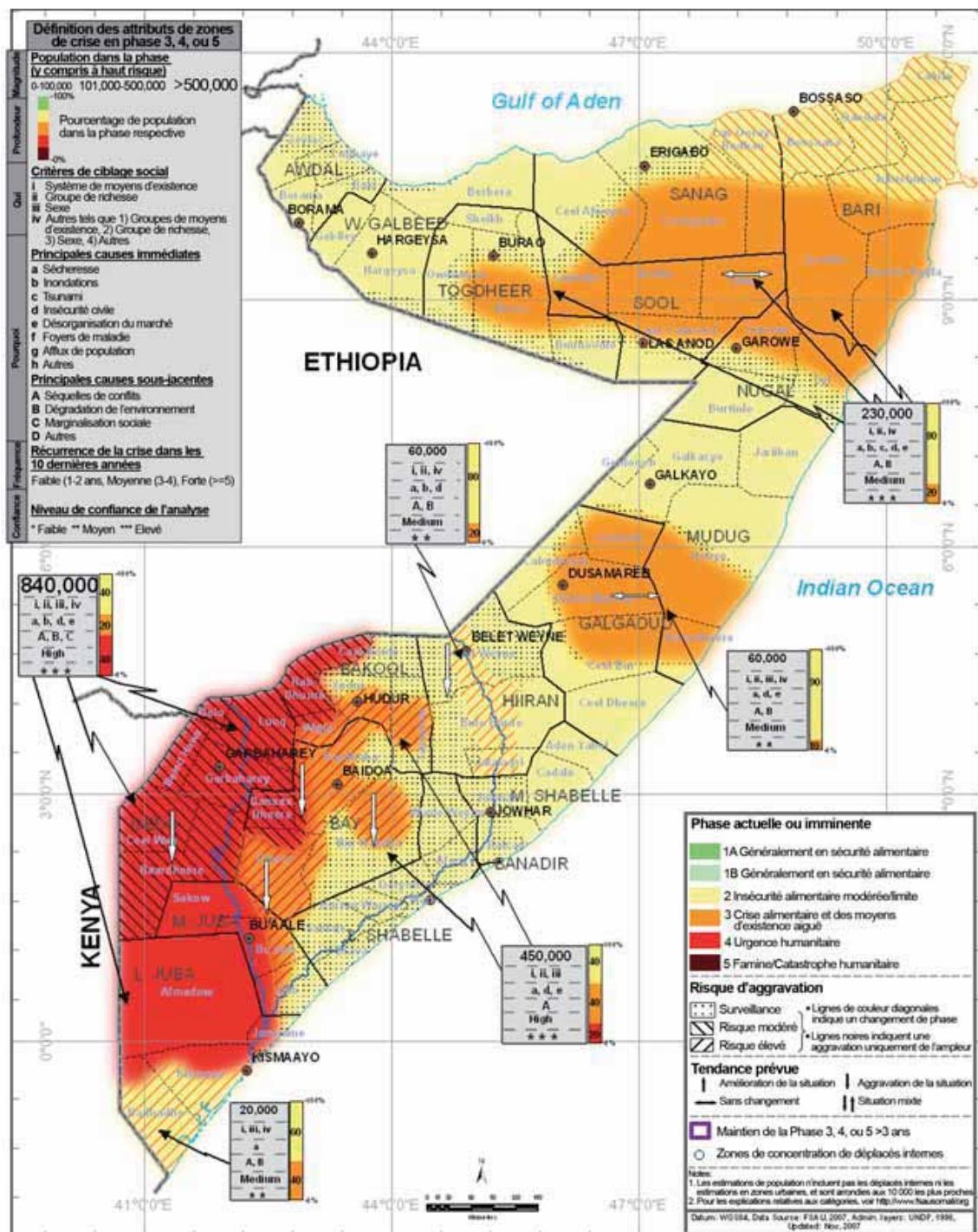
Tableau 1: Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

| Classification de la phase | | Indicateurs d'impact de référence <i>Effets immédiats ou imminents sur les vies humaines et les moyens d'existence; sur la base de preuves directes ou indirectes convergentes, plutôt que sur des seuils absolus. Il n'est pas nécessaire de disposer de tous les indicateurs pour procéder à la classification</i> | Cadre stratégique d'intervention Objectifs: (1) atténuer les effets immédiats (2) soutenir les moyens d'existence, et (3) s'attaquer aux causes sous-jacentes |
|----------------------------|--|---|---|
| 1 | 1A Généralement en Sécurité alimentaire 1B Généralement en Sécurité alimentaire | Taux brut de mortalité < 0,5 / 10 000 / jour Malnutrition aiguë <3 % (indice poids-taille <-2 Z-scores) Retard de croissance <20% (indice taille-âge <-2 Z-scores) Accès à l'alimentation / Disponibilité généralement adéquats (> 2 100 kcal par personne/jour), stable Diversité du régime alimentaire régime alimentaire diversifié, de qualité et quantité constantes Accès à l'eau / Disponibilité généralement adéquat (> 15 litres par personne/jour), stable Dangers probabilité et vulnérabilité faibles ou modérées Sécurité civile paix établie et structurelle Avoirs relatifs aux moyens d'existence Utilisation généralement durable (des avoirs relatifs aux moyens d'existence) | Assistance stratégique aux groupes souffrant d'insécurité alimentaire Investissement dans les systèmes de production économique et alimentaire Favoriser le développement de moyens d'existence basés sur les principes de durabilité, justice et équité, Prévenir l'apparition d'obstacles structurels à la sécurité alimentaire Plaidoyer |
| 2 | Insécurité alimentaire modérée/ limite | Taux brut de mortalité <0,5/10 000/jour; TMM5<1/10 000/jour Malnutrition aiguë >3% mais <10% (indice poids-taille <-2 Z-scores), fourchette habituelle, stable Retard de croissance >20% (indice taille-âge <-2 Z-scores) Accès à l'alimentation / Disponibilité presque adéquat (2 100 kcal par personne/jour); instable Diversité du régime alimentaire diversité chroniquement insuffisante du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité presque adéquat (15 litres par personne/jour); instable Événements adverses/ Aléas récurrents, avec une vulnérabilité élevée des moyens d'existence Sécurité civile instable; tension perturbatrice Stratégies d'adaptation "stratégies d'assurance"/stratégies d'adaptation Avoirs relatifs aux moyens d'existence Utilisation perturbée et non durable (des avoirs relatifs aux moyens d'existence) Conditions structurelles Importantes entraves sous-jacentes à la sécurité alimentaire | Mettre en place des filets de sécurité; interventions en vue de réduire les risques; soutenir les moyens d'existence; Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Plaidoyer |
| 3 | Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë | Taux brut de mortalité 0,5-1 /10 000/jour, TMM5 1-2/10 000/jour Malnutrition aiguë 10-15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation Maladies épidémies, en augmentation Accès à l'alimentation / Disponibilité manque de garanties; 2 100 kcal par personne/jour, obtenues par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence Diversité du régime alimentaire diversité très insuffisante du régime alimentaire Accès à l'eau / Disponibilité 7,5-15 litres par personne/jour, obtention par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence Dénouement/Déplacement tendance nouvelle; diffusée Sécurité civile conflit peu diffus, de faible intensité Stratégies d'adaptation "stratégies de crise"; indice de stratégie d'adaptation (CSI) > à la référence; en hausse Avoirs relatifs aux moyens d'existence épuisement, ou perte accélérée et critique d'accès, | Interventions urgentes pour accroître l'accès et les disponibilités alimentaires à des normes minimales, et pour éviter la destruction des avoirs relatifs aux moyens d'existence. |
| 4 | Urgence humanitaire | Taux brut de mortalité 1-2 / 10 000 / jour, >2 fois le taux de référence, en augmentation; TMM5 > 4/10 000/jour Malnutrition aiguë >15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation Maladies Pandémie Accès à l'alimentation / Disponibilité grave insuffisance des garanties; incapacité d'accéder à 2 100 kcal par personne/jour Diversité du régime alimentaire consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments, ou moins Accès à l'eau / Disponibilité < 7,5 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) Dénouement/Déplacement Concentré; en augmentation Sécurité civile conflit diffus, de forte intensité Stratégies d'adaptation "stratégies de détresse"; indice nettement > à la référence Avoirs relatifs aux moyens d'existence épuisement, ou perte d'accès, quasi total et irréversible | Interventions urgentes pour éviter la malnutrition grave, l'inanition et la perte irréversible des avoirs en améliorant l'accès et les disponibilités alimentaires, et les autres besoins essentiels à des normes minimales. |
| 5 | Famine / Catastrophe humanitaire | Taux brut de mortalité > 2/10 000 /jour, TMM5 > 4/10 Malnutrition aiguë > 30 % (indice poids-taille <-2 Z-scores) Maladies Pandémie Accès à l'alimentation / Disponibilité insuffisance extrême des garanties; disponibilités très inférieures à 2 100 kcal par personne/jour Accès à l'eau / Disponibilité. < 4 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement) Dénouement/Déplacement à grande échelle, concentré Sécurité civile conflit diffus, de forte intensité Avoirs relatifs aux moyens d'existence perte effective totale; effondrement | Protection très urgente des vies humaines par une assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple nourriture, eau, logement, protection,...) |

Risques d'aggravation

| Niveaux de Risque d'aggravation | Probabilité | Sévérité | Indicateurs de processus de référence | Implications pour l'action |
|---------------------------------|---|--|---|---|
| Surveillance | Inconnue/encore à définir | Sans Objet | Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité faible ou incertaine | Surveillance étroite et analyse attentive |
| | | | Indicateurs de processus: faible variation négative par rapport à la normale | |
| Risque modéré | Probabilité accrue/possible | Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte | Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité modérée | Surveillance étroite et analyse attentive Préparation des plans de contingence Renforcement des interventions correspondant à la phase actuelle |
| | | | Indicateurs de processus: variation négative importante par rapport à la normale | |
| Risque élevé | Probabilité élevée: «plus probable qu'improbable» | | Dangers: Occurrence ou risque élevé d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité élevée Indicateurs de processus: importantes et multiples variations négatives | Mise en œuvre d'interventions préventives - avec urgence accrue pour les populations à haut risque |

Carte 1: Analyse de la situation en Somalie, Projections post deyr 2005/06, janvier à juin 2006



2. DONNÉES DE BASE

2.1 La nécessité d'un système de Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

Basé sur une révision mondiale de la pratique d'évaluation des besoins, le Rapport HPG de l'Institut du développement outre-mer (ODI) «En fonction des besoins? Évaluation des besoins et prise de décision dans le secteur humanitaire» (Darcy et Hoffman, 2003) identifie une sévère lacune en matière de pratique d'évaluation des besoins et de la sécurité alimentaire. S'il existe une définition largement acceptée de la sécurité alimentaire¹, la classification de diverses situations, en termes de niveaux de sévérité et d'implications pour l'action, manque de clarté et de définitions communes. Ce manque de clarté constitue un problème au niveau opérationnel car la façon dont est classifiée une situation détermine non seulement la modalité de l'intervention mais aussi la source et l'ampleur du financement, l'élaboration du calendrier et le rôle organisationnel de différentes parties prenantes. Il est urgent, tant au niveau opérationnel que pratique, d'adopter un système de classification de la sécurité alimentaire largement accepté.

Les analystes, les bailleurs de fonds, les gouvernements, les organismes chargés de la mise en œuvre, les universitaires et les médias reconnaissent bien cette lacune et ce manque de clarté. Des projets tels que le projet CE/PAM Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC), le programme CE/FAO l'Information pour l'action et le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas (PPFPB), se concentrent tous sur l'amélioration des pratiques d'évaluation de la sécurité alimentaire afin de mettre à jour des mesures d'intervention plus efficaces. Des ONG, parmi lesquelles Save The Children, Oxfam, CARE et World Vision, investissent dans l'amélioration des pratiques d'évaluation. Les institutions académiques, telles que l'Institut des études sur le développement (IDS) dans le Sussex, l'université de Tufts, l'université de Tulane et l'ODI guident ce dialogue et y contribuent également..

Un certain nombre d'initiatives visant à améliorer et développer les systèmes mondiaux de classification de la sécurité alimentaire sont en cours. Les initiatives interinstitutionnelles et mondiales comprennent le Suivi et évaluation standardisés des secours et des transitions (SMART) (SMART 2006), l'effort de référenciation parrainé par le Ministère britannique du développement international (DFID 2005) et le Système de suivi humanitaire mené par l'OMS. L'obtention d'un accord sur les méthodes de classification des situations humanitaires figure également parmi les priorités du Comité permanent interinstitutionnel des Nations Unies dans le cadre des efforts de réforme humanitaire en cours (OCHA 2006). Dans la pratique, de nombreux acteurs de la sécurité alimentaire et de la communauté humanitaire cherchent à obtenir un consensus sur la classification des situations de sécurité alimentaire et mettent de plus en plus l'accent sur la responsabilité et les principes humanitaires.

Les leçons tirées de ces dix dernières années d'évaluation de crises de sécurité alimentaire et d'interventions permettent de souligner plusieurs défis cruciaux pouvant concourir au développement d'un système mondial de classification de la sécurité alimentaire. En résumé, un système de classification doit permettre:

- ***Un consensus technique:*** les crises de sécurité alimentaire impliquent toujours des acteurs multiples et leurs interventions sont bien plus efficaces (qu'il s'agisse de déblocage de ressources ou de coordination) lorsqu'il existe un consensus technique sur l'analyse situationnelle. En l'absence d'une terminologie et de critères communs, un tel consensus est très difficile à atteindre et peut être mis à mal par des questions d'ordre non technique.
- ***Une comparabilité dans l'espace:*** afin d'assurer la meilleure utilisation possible des ressources limitées, les décideurs ont besoin de pouvoir comparer le degré de sévérité des situations de crise d'un endroit à un autre. C'est seulement lorsqu'une telle comparaison peut être établie, en se basant sur des critères adoptés collectivement, que l'aide humanitaire peut être alloué idéalement aux personnes les plus en détresse.
- ***Une comparabilité dans le temps:*** les décideurs doivent pouvoir comprendre l'évolution d'une crise, si la situation se dégrade ou s'améliore, afin d'adapter la stratégie d'intervention et identifier les critères de retrait².
- ***Une transparence par une analyse fondée sur la preuve:*** les analystes devraient se montrer totalement transparents sur leur façon d'établir leurs conclusions et les décideurs devraient exiger des preuves avant de défendre les résultats d'une enquête. Sans critères de référence, les conditions d'obtention de preuves adéquates restent floues.

¹ Le terme «décideurs» est employé au sens large et comprend les bailleurs de fonds, les organismes chargés de la mise en œuvre, les représentants des gouvernements, les médias et tout autre acteur ayant recours à l'information relative à la sécurité alimentaire pour entreprendre des interventions. Les décideurs se distinguent des «analystes» dont la responsabilité consiste à fournir des informations pertinentes, fiables et opportunes.

² «La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de mener une vie saine et active», Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, 1996. Les quatre piliers de l'analyse de la sécurité alimentaire sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité.

- **La responsabilité:** en l'absence de normes consensuelles sur les caractéristiques de référence, la responsabilité «analytique» n'est pas possible. Les caractéristiques de référence sont véritablement nécessaires pour éviter les erreurs de commission (c'est-à-dire l'exagération d'une crise et/ou de l'intervention) ou d'omission (c'est-à-dire «manquer» ou minimiser une crise et une intervention insuffisante). Dans le premier cas, cette erreur peut conduire à un gaspillage des ressources et à une dégradation des moyens d'existence tandis que, dans le second cas, elle peut mener à la perte de vies humaines et à une pauvreté chronique. Avec des critères de référence et des normes de preuve il est possible d'imposer aux personnes responsables des analyses l'obligation de rendre des comptes.
- **Un système d'alerte précoce efficace:** les décideurs ont besoin de connaître le degré de sévérité, le taux de probabilité et l'échéance potentiels d'une crise en cours. Sans accord technique commun sur la description des crises, les messages d'alerte précoce peuvent être ambigus et passer inaperçus.
- **Une intervention plus stratégique:** selon le degré de sévérité spécifique d'une situation de sécurité alimentaire donnée, il est nécessaire que les stratégies d'intervention soient fondamentalement nuancées. En outre, le menu d'options permettant d'atténuer une crise doit être évalué dans sa totalité plutôt que d'avoir recours à une intervention fondée sur «l'offre».

2.2 Révision des systèmes existants de classification de la sécurité alimentaire

Les systèmes de classification ne sont pas nouveaux. Les *Indian Famine Codes* (Brennan 1984, Howe et Devereux 2004), en tant que méthodes de classification des famines, remontent aux années 1880. En pratique, une classification est nécessaire pour donner un sens aux analyses de la situation et de les transmettre aux décideurs. Il existe de nos jours de nombreuses façons de définir et de classifier les situations de sécurité alimentaire. Des organismes tels qu'Oxfam, le PAM, la FAO/SMIAR, MSF, FEWS NET et nombre d'autres, ont élaboré différents systèmes de classification des situations de crise de sécurité alimentaire. Les systèmes de classification diffèrent selon les pays, les institutions impliquées et les personnes en charge des analyses. Aujourd'hui, les systèmes opérationnels peuvent être grossièrement répartis en quatre catégories: classifications en «termes relatifs», «définitions directrices», «aspects spécifiques» et «seuils référencés». Ce document ne présente pas une révision exhaustive des différents systèmes mais, au contraire, identifie brièvement les aspects des systèmes sélectionnés et qui illustre les différences et les points faibles (voir Atkinson/Oxfam à paraître et Darcy et Hofmann 2003 au sujet des révisions comparatives complètes).

Systèmes de classification basés sur les «aspects spécifiques»

Certains systèmes de classification sont basés sur les «aspects spécifiques» d'une crise qui sont utilisés pour catégoriser les situations, par exemple, la malnutrition, les conflits et les stratégies d'adaptation. Citons par exemple les lignes directrices concernant la nutrition de MSF (2000) dans lesquelles les étapes de l'insécurité alimentaire sont référencées vis-à-vis des stratégies d'adaptation et sont réparties en *stratégies d'assurance*, *stratégies de crise* et *stratégies de détresse*. Citons encore comme exemples de système de classification spécifique les typologies de conflit élaborées par Samarasinghe *et al.* (1999) pour USAID et le système suisse d'alerte précoce de conflit FAST élaboré par Krummenacher *et al.* (2001).

Ces systèmes sont efficaces lorsqu'il s'agit d'apporter une compréhension plus détaillée et plus nuancée de variables particulières. L'ensemble de ces systèmes de classification basés sur les aspects spécifiques, dans un système intégré, nous révèle des liens complexes entre les variables et permet une analyse plus complète et plus solide.

Systèmes de classification basés sur les «termes relatifs»

Le système de classification le plus communément employé utilise des variations adjectives sur des termes tels que «vulnérable», «insécurité alimentaire», «zone sensible», etc. afin de décrire ou de classifier différentes situations d'insécurité alimentaire. S'il s'efforce de capter l'essence générale d'une crise, ce type de système de classification se base sur des termes relatifs dont le sens est sujet à interprétation, même si les analystes se veulent clairs quant à leurs significations. Cette démarche de classification peut jouir d'une intégrité interne lorsqu'elle est utilisée dans un pays ou un contexte particulier et permet d'identifier des zones géographiques ou des populations ainsi que de leur accorder la priorité. En tant que tels, ils peuvent s'avérer efficaces pour attirer l'attention sur des zones prioritaires et indiquer un degré de sévérité.

Néanmoins, ces «termes relatifs» ne sont généralement pas accompagnés de caractéristiques de référence uniformes ce qui les exposent à des interprétations biaisées et conduit à des catégorisations ambiguës ou subjectives. Si tel est le cas, les systèmes basés sur des termes relatifs ne permettent habituellement pas le consensus technique et ne sont comparables ni dans l'espace ni dans le temps. L'ambiguïté inhérente aux termes relatifs et le manque de caractéristiques de référence provoquent souvent un déficit en matière de transparence et de responsabilité.

Systèmes de classification basés sur des «définitions directrices»

D'autres systèmes de classification ont recours à des «définitions directrices» cohérentes pour parvenir à établir une classification. Les niveaux d'alerte actuels de FEWS NET (FEWSNET, 2005) constituent un exemple de définitions directrices. Les zones géographiques et les pays y sont répartis selon cinq niveaux: urgence, alerte, surveillance, souci et pas d'alerte³. Une définition cohérente accompagne chacun de ces termes (Annexe E). De plus, le choix des termes de classification est conçu pour évoquer différentes interventions et la définition directrice comprend de larges implications pour faciliter le processus de prise de décision.

L'*Arid Lands Resource Management Project* (AL-RMP) (Projet de gestion des ressources des terres arides), au Kenya, est un autre exemple de système utilisant des définitions directrices. Les différents niveaux y sont: normal, alerte, alarme et urgence et ces termes sont associés à des définitions directrices (Annexe E). La typologie de la sévérité d'Oxfam qui utilise les Type 1, Type 2 et Type 3 pour décrire les niveaux variables de crise alimentaire ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte précoce sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO (SMIAR), qui catégorise les pays sur base des problèmes en matière d'approvisionnement et d'accès à l'alimentation, constituent d'autres exemples de systèmes ayant recours à des définitions directrices.

Alors qu'elles sont conçues pour fournir des instructions quant à leur utilisation, les “définitions directrices” sont généralement descriptives et sujettes à interprétation, ce qui limite la comparabilité dans l'espace et dans le temps. Par exemple, certaines zones pourraient être classées dans le niveau «urgence» mais se trouvent en réalité dans une situation moins grave qu'une autre zone analysée par des analystes différents, et vice-versa. Le manque de caractéristiques de référence claires associées aux définitions directrices limite le degré de comparabilité de l'analyse dans l'espace et dans le temps et n'établit pas explicitement des objectifs en ce qui concerne des analyses fondées sur la preuve.

Systèmes de classification basés sur des «seuils référencés»

Les systèmes de classification par «seuil de référence» font appel à des indicateurs mesurables d'insécurité alimentaire et établissent des seuils critiques pour déterminer différents niveaux. Ces indicateurs «mesurables» sont généralement fondés sur les effets et s'appuient sur l'anthropométrie, y compris la malnutrition et la mortalité. La *Famine Magnitude Scale* (Echelle de l'ampleur des famines), élaborée par Howe et Devereux (2004), et la *Food Insecurity Classification* (Classification de l'insécurité alimentaire), mise au point par Darcy et Hofmann (2003), constituent des exemples de cette approche.

L'Echelle de l'ampleur des famines de Howe et Devereux comporte six niveaux d'intensité de la famine, à savoir: conditions de sécurité alimentaire, conditions d'insécurité alimentaire, conditions de crise alimentaire, conditions de famine, conditions de famine grave et conditions de famine extrême. Chaque niveau est référencé en fonction de seuils spécifiques de malnutrition et de mortalité et de descripteurs généraux des moyens d'existence. Cette échelle d'intensité est en outre complétée par une échelle d'ampleur qui identifie diverses catégories d'ampleur selon le nombre de victimes résultant d'une crise (Annexe F).

La classification de l'insécurité alimentaire de Darcy et Hofmann comprend quatre niveaux: insécurité alimentaire chronique, crise alimentaire aiguë, crise alimentaire de longue durée et famine. Chaque niveau est associé à des taux spécifiques de malnutrition et de mortalité ainsi qu'à des indicateurs généraux de la sécurité alimentaire. Cette classification associe aussi chaque niveau à des interventions générales.

Ces deux initiatives s'efforcent formellement de rendre la classification comparable dans l'espace et dans le temps en référençant la classification à des critères acceptés au niveau international et quantifiables. L'IPC se construit par cette approche qui lie des catégories à des indicateurs mesurables et intègre un ensemble plus complet d'effets sur les vies et les moyens d'existence. Il lie également le tout à l'intervention, à l'alerte précoce, aux procédures d'analyse, aux conventions cartographiques et aux conventions régissant les tableaux démographiques.

³ FEWS NET élabore actuellement une version révisée de son système d'alerte.

3. VUE D'ENSEMBLE DE L'IPC ET DE «L'ANALYSE SITUATIONNELLE»

Afin de relever les défis cruciaux cités précédemment, FSAU a mis au point le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) se basant sur les points forts de chacun des principaux types de systèmes de classification précédemment cités et apportant des contributions uniques.

Révision

Le nom révisé de l'IPC n'inclut plus le terme «humanitaire». Pour explication, voir l'annexe H

L'IPC favorise une analyse composite des situations de sécurité alimentaire et reprend les multiples indicateurs de bien-être humain et de moyens d'existence afin de guider l'analyse. Tout en constituant un processus séparé, l'utilisation de l'IPC se base sur des méthodologies destinées à rassembler et à analyser des ensembles de données spécifiques. L'IPC permet ainsi de mener une métaprogramme des données existantes et d'informations provenant de sources diverses qui sont synthétisées dans le cadre de «l'analyse situationnelle».

L'IPC contribue à la réalisation des objectifs fixés par la Charte humanitaire (Sphère 2004), et par de nombreuses conventions internationales faisant valoir les droits de l'homme telles que le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (FAO 1996). L'IPC est conçu autour des cadres conceptuels larges d'analyse de la sécurité alimentaire y compris les quatre piliers que sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité; le modèle reconnu d'analyse des causes de la malnutrition de l'UNICEF (UNICEF 1996), et la théorie des droits de Sen (1981). D'un point de vue analytique, l'IPC puise dans une interprétation large d'une approche relative aux moyens d'existence (FSAU 2004) et qui comprend à la fois des stratégies des moyens d'existence, tirées de la méthode Approche de l'économie des ménages (SCF-UK 2000), et des avoirs relatifs aux moyens d'existence, tirés de l'Approche des moyens d'existence durables (Frankenberger 1992, DFID 2001).

3.1 Focus de l'IPC

L'IPC est un ensemble d'instruments servant à orienter et à communiquer l'analyse situationnelle en matière de sécurité alimentaire. Le changement de nom décrit plus haut devrait contribuer à préciser davantage le focus sur l'analyse de la sécurité alimentaire par rapport à l'analyse humanitaire multisectorielle. L'IPC comporte un Tableau de référence qui permet de baser les classifications sur des normes communes, ainsi que des outils d'appui tels que les grilles d'analyse, les protocoles cartographiques et les tableaux démographiques. Bien que venant combler une lacune importante dans l'analyse et la réponse globales en matière de sécurité alimentaire, l'IPC n'en est pas pour autant une panacée pour résoudre les défis multiples que présente la réalisation d'analyses de la sécurité alimentaire.

L'IPC peut, certes, contribuer à améliorer les systèmes de collecte de données, de suivi et d'information, les méthodologies, les capacités des analystes, ainsi que d'autres facteurs indispensables à une analyse de la sécurité alimentaire mais il ne constitue pas en soi un outil qui permette directement de relever ces défis. De plus, bien que pouvant servir d'appui pour améliorer l'analyse des interventions, la planification, la mise en œuvre des interventions et le suivi des projets, l'IPC ne peut agir que comme un apport solide et cohérent à tous ces processus.

L'Analyse situationnelle de l'IPC est fortement liée à l'Analyse de l'intervention mais ne peut être confondue avec cette dernière. L'Analyse de l'intervention est considérée comme une étape séparée de l'IPC, mais associée à celui-ci. Cette distinction permet de garantir la réalisation non biaisée de l'analyse IPC, c'est-à-dire aussi isolée que possible des pressions institutionnelles, financières et politiques qui peuvent s'exercer sur les interventions humanitaires. Le maintien de cette séparation entre les analyses de la situation et de l'intervention est le meilleur moyen de garantir la création d'une assise solide et consensuelle sur laquelle les interventions pourront être planifiées et mises en œuvre.

Le rapport entre l'IPC et l'analyse de l'intervention se présente essentiellement de quatre façons: 1) le Cadre stratégique d'intervention, qui fournit une orientation générique des mesures à prendre dans chaque phase, 2) les Grilles d'analyse, qui servent à documenter les caractéristiques propres à la phase prévue et au Risque d'aggravation, ainsi qu'à identifier les possibilités d'interventions à court et à long terme, 3) les Protocoles cartographiques, qui présentent de façon graphique les aspects centraux de l'analyse situationnelle, et 4) l'élaboration de rapports sur l'analyse IPC qui permettent d'approfondir et de préciser les résultats standards de l'analyse IPC. Il faut signaler que les Grilles d'analyse identifient les «possibilités d'intervention» sans formuler de véritables recommandations en termes de planification, lesquelles devront provenir de l'analyse de l'intervention faite ultérieurement sur les aspects techniques et opérationnels. Ayant à l'esprit la création de normes, il est également possible de mettre au point dans l'avenir des protocoles communs d'analyse de l'intervention.

3.2 Logique analytique de l'IPC

L'IPC est un outil de classification des différentes phases des situations de sécurité alimentaire fondé sur les effets sur les vies et les moyens d'existence. Ces effets dépendent non seulement des événements de danger immédiat, mais aussi des causes sous-jacentes et des vulnérabilités spécifiques des systèmes de moyens d'existence (incluant à la fois les stratégies et les avoirs relatifs aux moyens d'existence). Ces effets sont référencés en accord avec des normes internationales et leur convergence établit le bien-fondé de la classification de la phase d'une zone donnée. Chaque phase est associée à un cadre stratégique d'intervention tandis que la configuration des effets caractéristiques de chaque situation aide à élaborer les interventions les plus appropriées dans ce cadre. La classification de la phase décrit la situation actuelle ou imminente d'une zone donnée mais les niveaux de Risque d'aggravation constituent un outil prédictif permettant de rendre compte de la possibilité d'une nouvelle dégradation de la situation.

3.3 Composants de l'IPC

L'IPC comprend quatre types d'outils: le **tableau de référence**, les **grilles d'analyse**, les **protocoles cartographiques** et les **tableaux démographiques**.

Le **tableau de référence** de l'IPC dirige l'analyse à la fois pour la **classification de la phase** et les **niveaux de risque d'aggravation**. La classification de la phase classe les zones géographiques et les groupes sociaux dans une des cinq **phases** - *Généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B), insécurité alimentaire modérée/limite, Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë, urgence humanitaire, et situation de famine/ catastrophe humanitaire*. Un ensemble **d'effets clés de référence** est associé à chaque phase afin de guider l'analyse finale. Ceux-ci proviennent de normes internationalement acceptées, représentent une large gamme d'effets sur le bien-être humain et les moyens d'existence et assurent l'adaptabilité de l'IPC à une vaste palette de situations.

Afin de lier l'information à l'action, chaque phase est associée à un **cadre stratégique d'interventions** qui fournit une orientation stratégique et générique permettant d'atteindre trois objectifs:

- 1) atténuer les effets négatifs immédiats
- 2) soutenir les moyens d'existence
- 3) traiter les causes sous-jacentes/structurelles

Le tableau de référence comporte aussi des protocoles qui fournissent des indications sur les Risque d'aggravation lesquels sont divisés en trois niveaux: 1) *surveillance*, 2) *risque modéré*, et 3) *risque élevé*. Chaque niveau est ensuite associé à des informations cruciales indispensables pour lancer une alerte précoce efficace: *probabilité, sévérité, variations des indicateurs de processus et implications pour l'action* (la durée prévue pour l'analyse situationnelle est reprise dans les protocoles cartographiques).

Les **grilles d'analyse** sont des tableaux qui organisent les informations cruciales de façon transparente afin d'apporter les preuves qui ont permis de déterminer la phase d'une zone afin d'y conduire une intervention efficace. Les **protocoles cartographiques** sont un ensemble de conventions cartographiques et de communication visuelle standardisées qui procurent efficacement des informations cruciales en ce qui concerne l'analyse d'une situation sur une seule carte. Les **tableaux démographiques** constituent un moyen de communiquer de façon cohérente et efficace des estimations démographiques selon les limites administratives, les systèmes et les types de moyens d'existence.

Révision

L'expression

«niveaux d'alerte précoce»
a été remplacée par
«Risque d'aggravation».

Pour explication, voir l'Annexe H.

Révision

La Phase «Généralement en insécurité alimentaire» a été provisoirement modifiée pour introduire deux niveaux différents: 1A et 1B. En fonction de l'expérience sur le terrain, une nouvelle phase pourrait être introduite dans la Version 2 du Manuel IPC entre les phases 1 et 2 actuelles.

Pour explication, voir l'annexe H et, pour exemple, l'annexe I où est présentée une carte du Kenya

Révision

La Phase

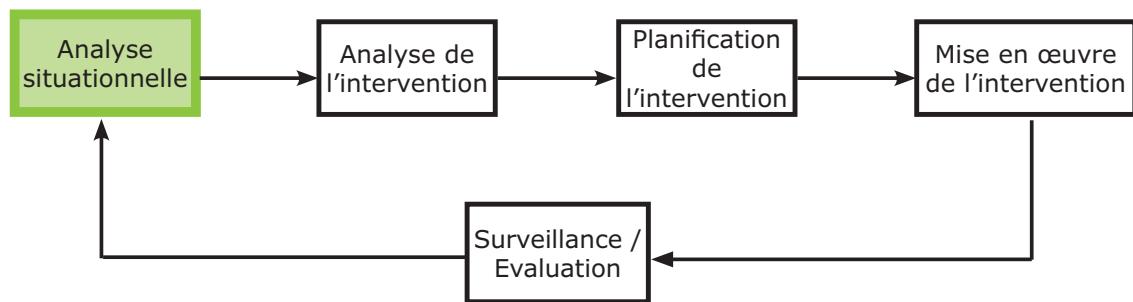
«Insécurité alimentaire chronique»
s'appelle désormais
«Insécurité alimentaire modérée/limite

Pour explication, voir l'annexe H

3.4 Analyse situationnelle

L'IPC permet une analyse et une communication cohérentes de l'**analyse situationnelle**. Il s'agit là d'une étape distincte mais souvent négligée du «continuum analyse-intervention». Le schéma ci-dessous illustre les relations entre cette étape et d'autres étapes importantes à savoir: l'analyse de l'intervention, la planification de l'intervention, la mise en œuvre de l'intervention et le suivi/l'évaluation.

Graphique 1: «Analyse situationnelle» et principales étapes de la séquence «Analyse - Intervention»



Les grands **objectifs** de chaque étape sont:

- **Analyse situationnelle:** identifier les aspects fondamentaux d'une situation donnée (par exemple, le degré de sévérité, l'ampleur, les causes, etc.) les plus pertinents et essentiels pour permettre une intervention efficace et pour lesquels il devrait exister un consensus technique large.
- **Analyse de l'intervention:** identifier la gamme d'interventions stratégiques potentielles qui seraient les plus efficaces pour atténuer les effets immédiats, soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes.
- **Planification de l'intervention:** identifier et mettre en place des conditions d'opération et des systèmes pour mettre en œuvre une intervention efficace, y compris en matière de logistique, de financement, de partenariats institutionnels, de sensibilisation, de formation, etc.
- **Mise en œuvre de l'intervention:** mettre en œuvre de multiples modalités opérationnelles pour réaliser une intervention efficace.
- **Supervision/Évaluation:** détecter les changements survenus dans la mise en œuvre de l'intervention et l'analyse situationnelle pour déterminer le degré d'impact souhaité à partir des réalisations du projet et des perspectives globales d'impact et apporter des corrections à l'intervention si nécessaire.

Chacune de ces étapes implique des compétences, des institutions, une planification et des réalisations spécifiques. Elle justifie donc des protocoles spécifiquement conçus pour la bonne marche de l'étape et pour assurer des normes minimales de collecte d'informations, de rigueur et de cohérence.

L'IPC fournit des protocoles cruciaux pour l'analyse situationnelle et une plateforme pour l'analyse de l'intervention, la planification de l'intervention, la mise en œuvre de l'intervention et la supervision/évaluation. Ces derniers aspects du continuum analyse-intervention ne sont pas couverts dans ce manuel. Cependant, ils justifient eux aussi l'élaboration de protocoles et de normes de base. Le Cadre d'analyse des besoins (NAF 2005) constitue un exemple d'effort mondial visant à fournir des protocoles pour réaliser des analyses d'intervention interinstitutionnelles et multisectorielles (IASC 2005).

L'analyse situationnelle est le point de départ de la planification et de la mise en œuvre des interventions ultérieures. Idéalement, il devrait exister un large consensus parmi tous les acteurs (les institutions des Nations Unies, les ONG, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les médias et les populations touchées) sur l'analyse situationnelle. Un consensus large sur l'analyse situationnelle se traduit par une coordination efficace, davantage de ressources et une intervention plus efficace.

Les aspects cruciaux de l'analyse situationnelle comprennent:

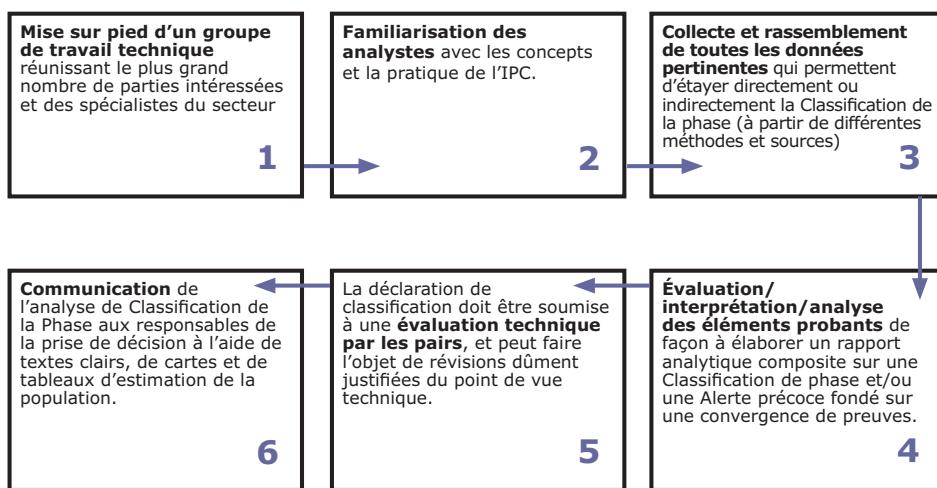
- **La sévérité de la situation** - Quel est le degré de sévérité de la situation d'après l'impact sur les vies humaines et les moyens d'existence?
- **L'étendue géographique** - Quelle est la zone géographique touchée par la crise, approximativement? Cette question devrait être définie selon une véritable analyse spatiale mais peut être déterminée par les zones relatives aux moyens d'existence, les limites administratives, les zones agro-écologiques et d'autres points de repère spatiaux.
- **L'ampleur (nombre de personnes)** - À combien estime-t-on le nombre de personnes connaissant divers niveaux de sévérité de la crise?
- **Les causes immédiates** - Quelles sont les causes directes, ou proches, de la crise?
- **Les causes sous-jacentes** - Quelles sont les causes sous-jacentes, lointaines ou structurelles de la crise?
- **L'identification des besoins généraux** - Quels besoins humains de base et quels aspects des systèmes de moyens d'existence exigent du soutien?
- **La récurrence des crises** - Combien de fois une zone particulière a-t-elle connu de crises au cours des dix dernières années?
- **Les critères pour le ciblage social** - Quels sont les critères clés pour cibler les interventions sur les groupes sociaux les plus appropriés?
- **La tendance prévue** - Est-il prévu que la tendance d'une crise s'améliore, se dégrade ou reste stable dans un avenir prévisible?
- **Le niveau de confiance de l'analyse** - Quel est le niveau général de confiance de l'analyse selon l'estimation des analystes et sur base d'une critique des preuves disponibles?

L'IPC intègre tous ces aspects de l'analyse situationnelle dans les grilles d'analyse et les communique avec les protocoles cartographiques.

3.5 Étapes à suivre pour l'utilisation de l'IPC et adaptabilité à divers systèmes d'information

Le processus général d'utilisation de l'IPC comporte six étapes principales (graphique 2). Le respect de ces étapes favorise une analyse fondée sur la preuve, un consensus technique et la corrélation entre l'information et l'intervention, chacun de ces points renforçant l'intégrité technique de l'IPC.

Graphique 2: Principales étapes de l'application de l'IPC



L'IPC a été conçu dans l'optique d'une adaptabilité à une large variété de systèmes d'information et d'approches analytiques. La plupart des pays qui souffrent de problèmes d'insécurité alimentaire chronique ou de crises humanitaires récurrentes disposent habituellement d'un système d'information d'un certain type allant du système très rigoureux et complet au système informel ou minimal. L'IPC est conçu pour s'appuyer sur les systèmes d'information existants dans un pays donné (plus comme un composant complémentaire) et facilite une utilisation des données et des analyses la plus rigoureuse, cohérente et sensée possible. En ce sens, l'IPC s'applique aussi bien aux systèmes «riches en données» qu'aux systèmes «pauvres en données».

3.6 Processus analytique de l'IPC

L'IPC est un ensemble d'outils qui permettent de réaliser une métá-analyse fondée sur les preuves de situations de sécurité alimentaire sur la base de cadres conceptuels reconnus, en particulier: 1) les «piliers de la sécurité alimentaire» que sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité; 2) l'analyse des moyens d'existence qui tient compte des stratégies en matière de moyens d'existence (par exemple, la façon dont vivent les gens et leur comportement) et les avoirs relatifs aux moyens d'existence (c'est-à-dire l'éventail de ressources que les gens peuvent développer et exploiter, ainsi que les politiques, les institutions et des processus); les équations fondamentales du risque qui démontre que le risque est fonction des dangers et de la vulnérabilité; et 4) l'approche à deux voies des interventions permettant d'appréhender les problèmes immédiats et, simultanément, leurs causes sous-jacentes pour encourager un développement durable. Pour pouvoir utiliser l'IPC de façon efficace, les analystes doivent posséder une solide connaissance de ces concepts.

Comme signalé plus haut, l'IPC n'est pas une méthodologie; il intègre plutôt plusieurs méthodes et sources de données dans le cadre d'une métá analyse complète de la situation. La classification est basée sur la documentation provenant de toutes les preuves directes et indirectes disponibles des indicateurs d'impact de référence de l'IPC, puis sur la détermination des phases et des niveaux de risque appropriés en fonction de la convergence des preuves. Ceci pose deux grands défis aux analystes: 1) la nécessité d'harmoniser des preuves qui peuvent être contradictoires, et 2) en l'absence de mesures directes (qui requièrent en soi une interprétation), la nécessité d'interpréter les résultats associés probables des indicateurs de processus et/ou des proxies.

Dans le premier cas, les analystes doivent considérer toutes les preuves disponibles, y compris leurs indications, les tendances de long terme, leur fiabilité et leur importance probable dans une situation donnée. Étant donné la grande complexité que présente la modélisation opérationnelle de ces dynamiques, l'IPC a pour approche la collaboration entre des homologues techniques afin d'évaluer les preuves disponibles et aboutit hier à une opinion d'experts basée sur ces preuves et sur le consensus sur les niveaux de phase et de risque qui décrivent le mieux une situation de sécurité alimentaire.

En termes techniques, ce type de processus de prise de décision ressemble à un processus delphique par lequel l'examen itératif et holistique des preuves disponibles entre divers homologues techniques sert de base à la prise de décision finale¹. Ceci dit, toutes les conclusions IPC n'ont pas le même support en termes de preuves (étant donné les limitations des données, temporelles et d'autres facteurs), et cette variation est autorisée dans l'IPC au moyen des niveaux de confiance de l'analyse (faible, moyen et élevé) attribués à chaque déclaration IPC.

Le deuxième défi qui consiste à interpréter les preuves indirectes telles que les indicateurs de processus ou les proxies, exige que les analystes mettent en pratique l'approche des moyens d'existence et les équations entre risques, dangers et vulnérabilités. Par définition, les proxies ou les indicateurs de processus ne permettent pas de mesurer directement un résultat; ils doivent être interprétés en fonction du contexte historique et de moyens d'existence. Le tableau de référence IPC présente une référence commune pour les résultats qui doivent être comparés et c'est aux analystes qu'il incombe de réaliser l'association appropriée entre les preuves indirectes spécifiques et les résultats de référence IPC.

L'IPC ne comporte pas non plus de seuils visant à interpréter les preuves indirectes (par exemple, les prix du marché, la production agricole, la pluviosité, etc.) car celles-ci vont dépendre entièrement des contextes locaux en matière d'environnement et des moyens d'existence et ne sont donc pas comparables d'un endroit à un autre. Il serait toutefois possible de mettre au point des seuils de référence pour les preuves indirectes correspondant à certaines zones spécifiques de moyens d'existence dans un pays déterminé, et d'utiliser ces seuils comme référence interne pour la classification en phases dans cette zone. Le fait de posséder une information de base sur le système de moyens d'existence et les valeurs de référence d'indicateurs clés est particulièrement utile dans l'interprétation des preuves indirectes.

3.7 Pertinence et fiabilité des données

L'idéal est certes d'avoir des données adéquates et fiables pour informer l'analyse IPC mais dans la pratique, les données ne sont pas toujours entièrement disponibles ni fiables. L'approche de l'IPC consiste à reconnaître que, avec ou sans données optimales, des décisions sont adoptées sur la base de l'analyse systématique des données existantes. Les données initiales peuvent ensuite être améliorées à mesure que s'accroît le nombre de preuves. Par conséquent l'analyse IPC peut être réalisée avec des données insuffisantes ou très générales et la différence doit être clairement établie au moyen des niveaux de confiance de l'analyse. Le niveau de confiance de l'analyse est déterminé grâce à une évaluation générale des Grilles d'Analyse dûment complétées en tenant compte de la qualité globale des preuves, de leur capacité à rendre compte d'un indicateurs d'impact de référence et de leur fiabilité (un indice de fiabilité est attribué à chaque preuve). Les révisions futures de l'IPC chercheront à rendre ce processus plus quantifiable et systématique mais, pour l'instant, le niveau général de confiance est un type d'évaluation adopté par consensus technique de tous les analystes.

¹ Il faut signaler que dans un processus delphique pur, les experts ne se connaissent pas entre eux, afin d'éviter tout biais interpersonnel dans l'analyse.

3.8 Quand réaliser l'analyse IPC et avec quelle régularité?

L'analyse IPC peut être amorcée à n'importe quel moment mais elle devra ensuite être actualisée chaque fois que les preuves indiquent que la situation de la sécurité alimentaire a changé ou peut changer à l'avenir. L'IPC est donc une «analyse vivante» dans la mesure où elle est constamment actualisée de façon dynamique en fonction de l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire ou lorsque surgissent des données relatives à un nouveau choc/danger potentiel. L'historique des grilles d'analyse et des cartes cartographiques IPC antérieures est une ressource précieuse pour informer l'analyse IPC et appréhender l'évolution de la sécurité alimentaire dans le temps.

Au minimum, l'IPC doit être actualisé chaque fois que de nouvelles preuves indiquent que la situation de la sécurité alimentaire a changé ou peut changer à l'avenir. Si l'analyse IPC est réalisée par saisons, la situation peut évoluer entre celles-ci en raison de nouveaux dangers ou d'une dégradation accrue, dont il faut tenir compte pour réactualiser l'analyse finale IPC.

3.9 Horizon temporel de l'analyse IPC

La classification par phase de l'IPC est une projection de la phase la plus probable pour une zone donnée durant le laps de temps établi pour l'analyse. Les analystes devront déterminer un horizon temporel approprié pour réaliser cette projection, décision qui devra d'abord tenir compte des besoins des décideurs. Ainsi, l'analyse peut projeter la situation la plus probable jusqu'au prochain événement connu susceptible de modifier la situation de la sécurité alimentaire (par exemple la saison des pluies), ou étendre la projection au-delà.

Il est possible de réaliser des analyses IPC pour différents laps de temps, y compris des projections à court terme, des projections à long terme et même de manière rétrospective. Les analystes doivent définir clairement la durée couverte par l'analyse. Dans certaines situations, il est possible de mener différentes analyses IPC pour plusieurs périodes consécutives. Par exemple une analyse IPC peut être entreprise pour projeter les conditions prévues de sécurité alimentaire pour les six prochains mois, suivie d'une analyse complémentaire pour les trois mois suivant cette période de façon à pouvoir prévoir une alerte précoce ayant une plus grande portée.

3.10 Alerte précoce

Au sens le plus fondamental, l'alerte précoce se produit à n'importe quel moment de la projection de l'analyse dans l'avenir. Elle dépend du temps écoulé entre la date de réalisation de l'analyse et la date finale de la projection. La classification par phase IPC est en soi une déclaration d'alerte précoce dans la mesure où elle fait une projection dans l'avenir. Le «risque d'aggravation» est également une déclaration d'alerte précoce indiquant que la situation pourrait se dégrader durant la période couverte par la projection.

3.11 Inclusion du terme «imminent» dans la classification par phase

La classification par phase est mise en référence par rapport aux indicateurs de résultats figurant dans le tableau de référence IPC. Elle est basée sur la présence évidente et actuelle de ces indicateurs et/ou de leur présence **imminente** durant la période couverte par l'analyse. L'inclusion du caractère imminent à la projection est indispensable pour garantir que des actions adéquates soient entreprises de façon opportune. En incluant le caractère imminent dans une classification de phase, les analystes indiquent que, bien que les résultats ne sont pas encore présents, ils le seront probablement au cours de la période spécifiée (ce qui équivaut à une très haute probabilité et très haute confiance); ceci implique que la zone doit être traitée comme si elle se situait dans cette phase en termes d'urgence au niveau de la programmation et de la planification.

3.12 Echelle spatiale de l'analyse

L'analyse IPC peut être réalisée à n'importe quelle échelle, de l'ensemble du pays, jusqu'à chacun des villages, en fonction des dimensions géographiques de la crise, des besoins des responsables de la prise de décision et des aspects pratiques de la réalisation de l'analyse. Cependant, elle est généralement menée à une méso-échelle d'analyse déterminée par les caractéristiques géographiques d'un évènement dangereux et des conditions bio-sociales sous-jacentes (par exemple, zones agro-écologiques, zones de moyens d'existence, zones de production agricole, topographie, etc.).

3.13 Appropriation institutionnelle et processus

Un aspect crucial pour l'intégrité technique de l'IPC est son processus de réalisation qui exige que différents experts techniques d'un éventail d'organismes participants parviennent à un consensus technique sur la base de la convergence des preuves. À la lumière de l'Approche basée sur les Droits selon laquelle la responsabilité première des gouvernements nationaux est de garantir la sécurité alimentaire, l'IPC favorise que l'analyse IPC soit menée par les gouvernements nationaux, avec le soutien, chaque fois que nécessaire, des experts techniques internationaux. Ceci garantit la compréhension et l'appropriation des résultats de l'IPC.

Dans la mise au point et l'application de l'IPC, les organismes partenaires de l'IPC à l'échelon global sont convenus de suivre une série de principes directeurs/de travail pour mener à bien l'IPC dans un pays. Les principes directeurs explorent les possibilités d'appliquer l'IPC en dehors de son contexte original de création en Somalie, compte tenu notamment des impératifs d'appropriation nationale et des processus sous-jacents énumérés ci-après:

**Principes directeurs visant à l'application de l'IPC
dans le cadre d'une approche interinstitutionnelle commune**

1. La mise en oeuvre de l'IPC doit être un processus consensuel promu par un groupe de travail interinstitutionnel élargi, comprenant les gouvernements et les principales parties prenantes.
2. Tous les efforts possibles doivent être faits pour assurer la participation et le renforcement de la capacité des gouvernements ainsi que pour favoriser l'appropriation et consolider le processus institutionnel.
3. Les organismes qui sont parties prenante à l'IPC doivent veiller à respecter les normes convenues à l'échelon international pour l'analyse IPC, même au stade de la mise au point, afin de pouvoir comparer les résultats à l'échelon régional et mondial.
4. Le calendrier de l'analyse doit être en rapport avec des événements/saisons critiques qui ont une incidence sur la situation de la sécurité alimentaire. Le point de départ pourrait être une réunion de planification entre les différents organismes.
5. Les membres du groupe de travail interinstitutionnel doivent s'engager à participer à un processus qui s'étale sur plusieurs années.
6. La mise en oeuvre des processus IPC doit se faire, chaque fois que possible, en fonction de la demande des gouvernements.
7. L'IPC peut être amorcé indépendamment de la disponibilité des données. L'analyse initiale de la situation suffira et sera améliorée à mesure que se déroulent les processus et permettra de détecter les principales lacunes à combler en matière d'information.
8. Toutes les données doivent être accompagnées de catégories de confiance.
9. Le processus IPC va prévoir un mécanisme visant à renforcer l'engagement institutionnel des gouvernements.
10. Afin de favoriser la transparence, les résultats de l'analyse IPC doivent être rendus publics de manière opportune.
11. L'analyse IPC peut être réalisée d'une façon neutre du point de vue technique; pour ce faire, la composition du groupe interinstitutionnel doit être large, le processus de formation de consensus doit être transparent et les membres du groupe doivent pouvoir participer en leur qualité d'experts techniques
12. Les résultats de l'IPC doivent faire l'objet d'un processus de revue externe par les pairs afin d'en vérifier la qualité et le respect des normes.
13. L'IPC doit être conçu comme un processus d'apprentissage itératif dans lequel les organismes qui sont parties prenantes s'engagent à documenter la réalisation pratique et les leçons apprises.
14. La conduite des processus IPC dans les différents pays doit être concertée par le groupe interinstitutionnel basé dans le pays en fonction des avantages comparatifs mais aussi des responsabilités (par exemple, leadership du gouvernement).
15. L'IPC doit être utilisé pour établir des contacts et plaider auprès des bailleurs de fonds afin que les décisions soient adoptées en fonction des besoins.

3.14 Eléments techniques essentiels d'une analyse IPC

Etant donné les multiples composantes et le degré de suivi minutieux du processus IPC, une question récurrente est de savoir quels sont les éléments qui forment une analyse IPC. En effet, une analyse IPC peut être conçue à différents niveaux qui vont des éléments essentiels ou centraux, sans lesquels on ne peut pas véritablement parler d'analyse IPC, aux éléments optimaux qui requièrent un effort supplémentaire. Les trois niveaux d'utilisation de l'IPC et les critères qui y sont associés sont présentés dans le tableau ci-après.

| Niveau d'utilisation de l'IPC | Critères minima |
|--|--|
| Niveau 1 (éléments essentiels/ centraux) | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation des phases et de la terminologie IPC pour décrire la sévérité d'une situation de sécurité alimentaire Phases associées avec les indicateurs d'impact de référence IPC dans le tableau de référence Preuves documentées étayant une classification par phases moyennant l'utilisation de la partie 1 des grilles d'analyse et rendues publiques. Réalisation d'une analyse avec le groupe de travail technique, soumise à une revue technique par les pairs Production d'une carte IPC illustrant au moins les résultats sur la base des protocoles de la légende principale. |
| Niveau 2 (éléments préférentiels) | <ul style="list-style-type: none"> Identifier d'autres éléments de l'analyse situationnelle (outre la sévérité), selon les spécifications des protocoles cartographiques Elaborer une carte des résultats en utilisant les protocoles cartographiques IPC des légendes principales et secondaires. Communiquer les estimations de population en utilisant les tableaux démographiques IPC |
| Niveau 3 (éléments optimaux) | <ul style="list-style-type: none"> Compléter intégralement les parties 2 et 3 des grilles d'analyse IPC pour obtenir une analyse plus détaillée et exhaustive de la situation et une meilleure information pour l'action |

3.15 Valeur ajoutée de l'IPC

L'IPC incorpore de nombreux éléments des systèmes de classification décrits précédemment et apporte de nouvelles contributions comme:

- Être propice à l'objectif stratégique de sauvegarde des moyens d'existence par le biais de l'inclusion d'une phase de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë ainsi que d'une analyse des avoirs relatifs aux moyens d'existence dans les indicateurs d'impact de référence, le cadre stratégique d'intervention et les grilles d'analyse.
- Intégrer une certain nombre d'indicateurs d'impact de référence (outre les indicateurs de nutrition) afin de permettre une meilleure adaptabilité aux différentes situations, un certain esprit pratique face aux limites en matière de données et davantage d'opportunités de triangulation.
- Fournir de façon explicite des aspects cruciaux supplémentaires de l'analyse situationnelle, notamment les causes, l'ampleur, la tendance prévue, l'identification du groupe social, les conditions sous-jacentes et le niveau de confiance de l'analyse.
- Mettre le concept de la convergence des preuves en pratique pour établir l'analyse finale sur la classification de la phase. Cet élément s'avère pratique étant donné la nature hautement complexe et dynamique de la classification des situations de sécurité alimentaire ainsi que de la grande variabilité des données disponibles.
- Inclure un cadre stratégique d'interventions global mais aussi générique et largement applicable à chaque phase.
- Inclure des aspects multisectoriels des questions humanitaires à la fois en tant qu'indicateurs d'impact de référence et dans le Cadre stratégique d'interventions.
- Fournir des protocoles régissant les risques d'aggravation et liant les différents niveaux de risque au système de classification de la phase.
- Permettre plus de rigueur et de transparence et encourager la classification de la phase par une approche fondée sur la preuve en ayant recours à des grilles d'analyse standardisées.
- Élaborer des protocoles cartographiques pour permettre une communication claire et normalisée des analyses complexes.
- Élaborer des tableaux démographiques standardisés identifiant le nombre de personnes en situation de crise par divisions administratives et par systèmes de moyens d'existence.